

questions
de communication

Questions de communication

22 | 2012

Patrimonialiser les musiques populaires et actuelles

Le Jeu de la mort, suite et fin : « Tout est bien qui finit bien » ?

Le Jeu de la mort, Following and End : « All's Well that ends Well » ?

Brigitte le Grignou et Érik Neveu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6900>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6900

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 181-196

ISBN : 978-2-8143-0130-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Brigitte le Grignou et Érik Neveu, « *Le Jeu de la mort, suite et fin : « Tout est bien qui finit bien » ?* », *Questions de communication* [En ligne], 22 | 2012, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6900> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6900

Tous droits réservés

BRIGITTE LE GRIGNOU

Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales
Université Paris-Dauphine
b.legrignou@free.fr

ÉRIK NEVEU

Centre de recherche sur l'action politique en Europe
Institut d'études politiques de Rennes
erik.neveu@sciencespo-rennes.fr

LE JEU DE LA MORT, SUITE ET FIN : « TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN » ?

Résumé. — L'article est une contribution à un débat scientifique suscité par la diffusion du *Jeu de la mort*, programme télévisuel qui revendiquait de dévoiler la toute-puissance du média télévision. Les vertus heuristiques du débat sont manifestes. À partir d'une analyse critique d'un cadre théorique *obsolète*, de la force des dispositifs ou des croyances, elles permettent des incursions revigorantes dans d'autres univers de questionnements. Par exemple, elles rejoignent des *chantiers* en cours en histoire ou en sociologie : une histoire sociale des idées, ou la controverse historiographique sur les explications des violences de guerre, ou encore le débat sur la résistance au processus de civilisation des mœurs. En revanche, le débat scientifique ne gagne rien à pérenniser une vision manichéenne des sciences sociales qui oppose un pragmatisme humaniste à une sociologie critique scientiste, insensible à la souffrance et ennemie de la *liberté humaine*. Pour comprendre et expliquer les conditions de l'obéissance comme celles de la résistance, il importe de concevoir la liberté humaine comme une question empirique et non métaphysique.

Mots clés. — Sociologie critique, pragmatisme, télévision, influence, antihumanisme.

Le texte de Brigitte Le Grignou et Érik Neveu (2011) a donné lieu à des « Échanges » sur le thème « *Le Jeu de la mort : des liaisons dangereuses* ». Il revient à ses auteurs de répondre aux chercheurs qui ont discuté leurs propositions.

Au terme de deux livraisons de *Questions de communication* et de contributions autour de l'émission *Le Jeu de la mort* diffusée en mars 2010 par France 2, nous souhaiterions souligner la fécondité des échanges et la richesse d'une formule trop rare dans les revues scientifiques françaises, dans lesquelles – à la différence des publications anglophones – le développement d'un débat argumenté avec les auteurs d'un texte semble inconvenant. Ces deux livraisons montrent que la pluralité des approches est, le plus souvent, génératrice d'intelligibilité, rend visibles les facettes et les dimensions d'un objet qu'une analyse unique ne saurait épuiser. Le constat est d'autant plus précieux que la plupart des articles, en dépit de la diversité de leurs appuis disciplinaires ou de leurs orientations paradigmatiques, convergent pour produire quelque chose qui est de l'ordre de la cumulativité. On peut ainsi y déceler – sans mythification scientiste – une mise en opposition entre une démarche scientifique et une posture mise en scène : celle des promoteurs de l'émission qui manifeste les fragilités d'une sous-discipline prétendant à un empire explicatif hors de proportion avec ses savoirs, voire suggère ce que peuvent être les formes actuelles – drapées de l'autorité des techniques quantitatives et de la rhétorique des notes de bas de page (Fabbri, Latour, 1977) – de la pensée préscientifique épinglée par Gaston Bachelard.

Nous avons adopté pour titre le (presque) shakespearien « Beaucoup de bruit pour (presque) rien », en référence amusée au flop d'audience d'une émission aux prétentions scientifiques immodestes. Un article de Jean-Léon Beauvois, Didier Courbet et Dominique Oberlé (2012), dans une livraison de la *Revue européenne de psychologie appliquée*, indiquant combien ses auteurs prennent au sérieux tant l'émission que l'exercice de justification qui l'accompagne, nous incline à persister. En effet, on y retrouve l'essentiel du raisonnement et des conclusions développés en cours d'émission. La contribution apporte d'intéressants compléments d'analyse, en particulier par le truchement d'un ingénieux test d'imputation de responsabilité lors du *debriefing*. Celui-ci fait apparaître que les questionneurs, invités à répartir la responsabilité de l'administration des chocs entre cinq acteurs, s'en attribuent, en moyenne, une part de 31 %, en imputent 33 % au producteur, 21 % à l'animateur, 15 % au public et 10 % au candidat questionné, les *désobéissants* s'attribuant plus de responsabilité (34,83 %) que les *dociles* (29,74 %). Mais, dans le texte, on rencontre la même indifférence à la distinction sociale que dans l'émission. Dans le traitement quantitatif, on recense mais n'utilise pas les variables d'âge, de genre, ou d'attirance pour les programmes de télé-réalité. Une ventilation par catégories socioprofessionnelles apparaît dans un tableau, mais n'est pas exploitée¹. L'article,

¹ Ce tableau 3 pourrait nourrir une discussion qui questionnerait les adéquations et écarts entre le groupe témoin et la structure de la population française.

notamment dans son titre, « Le pouvoir prescriptif de l'animateur de télévision »², insiste sur l'influence de l'animatrice au détriment de celle du dispositif scénique, point qui vise à souligner la comparabilité du test télévisuel et de l'expérience originale de Stanley Milgram. Mais les développements, qui évoquent tour à tour le « pouvoir », l'« influence » – tantôt celle des animateurs tantôt celle de la télévision –, ou encore le pouvoir « sur un plateau de télévision » ou devant le petit écran, cultivent l'ambiguïté illustrée par la conclusion :

« On sait de longue date que la télévision, et de même les animateurs de télévision, ont une influence sur les publics. Nous suspicions qu'ils pouvaient aussi avoir un pouvoir prescriptif sur le comportement des gens dans un studio de télévision, sans exclure des comportements inconvenants, cruels et immoraux. Mais cela n'avait jamais été montré. La présente recherche démontre cet aspect ».

On pense à la formule d'Alfred Binet, tout cela « n'est même pas assez précis pour être faux » !

Une remarque encore avant de dialoguer avec les contributeurs de ces deux livraisons. Nous faisons le choix de répondre principalement à Alain Bovet et Cédric Terzi (2012) parce qu'ils semblent les plus critiques, mais aussi parce que leur démarche manichéenne les éloigne d'une conception heuristique de la discussion scientifique.

« Comme il vous plaira » : quelques apports d'un débat

Si l'on considère que, à l'instar de celle d'un dispositif participatif, la réussite d'un débat tient moins à des résultats définitifs qu'au pas de côté, au léger et fécond décalage permis par la confrontation et le frottement d'idées diverses, le pari des initiateurs de la discussion est réussi. La discussion ouvre des pistes stimulantes à la recherche en télévision, elle favorise aussi des incursions inattendues et revigorantes dans d'autres univers de questionnements et, par exemple, pose de nouveau la question de la force des dispositifs ou de celle des croyances.

Refuser l'amnésie de 50 ans de recherche

Tel est le propos de la contribution de Céline Ségur (2012) qui, dans une veine d'histoire sociale des sciences et des théories, offre une salutaire mise en perspective historique des travaux sur la télévision et les publics. En situant l'expérimentation portée à l'écran dans la chaîne des recherches scientifiques, elle en souligne l'ambition et les limites. Ainsi montre-t-elle combien est réducteur le choix par les producteurs de l'émission, parmi les ressources scientifiques disponibles, d'un paradigme des effets puissants conjugué à une approche disciplinaire à dominante psychosociale, et combien il enferme l'expérimentation dans un cadre théorique

² Dans la présente contribution, les citations sont traduites de l'américain par les auteurs.

« obsolète » (Séguir, 2012). Le terme ne désigne pas le charme désuet d'une démarche mais la faible validité scientifique d'une approche qui présente comme une généralité communément admise (« la télévision a un pouvoir énorme. On le sait »), une affirmation dont même le statut d'hypothèse est sujet à caution, et qui fait l'impasse sur plusieurs décennies de recherche sur son objet. À l'appui de sa démonstration, la chercheuse restitue les conditions d'émergence et les principaux résultats de travaux sur les médias, notamment la télévision, qui ont en commun d'en questionner et relativiser les effets. Ainsi rappelle-t-elle, avec les enquêtes sur les pratiques des téléspectateurs, la centralité d'une problématique des usages au détriment de celle des effets, l'« activité de réception » (*ibid.* : 243), la diversité des interprétations et la complexité des appropriations. La démarche complète celle qui nous a fait mettre l'accent sur des recherches, délibérément ignorées par les producteurs de l'émission, qui rendent visibles les résistances et les refus dans des situations de domination extrême (guerres, massacres) et permettent de poser la question de la soumission à l'autorité télévisuelle dans des termes plus complexes que « l'emprise de la télévision sur la plupart des individus » (Bovet, Terzi, 2012 : 219).

Cette même attention à l'histoire des sciences conduit Philippe Breton (2012) à intégrer à sa réflexion non seulement le contexte de production mais aussi la réception sociale de l'expérience de Milgram, « sujet au moins aussi intéressant que l'expérience elle-même » (*ibid.* : 241). Évoquant les « cimetières d'idées [...] remplis de propositions qui ont une incroyable notoriété avant d'être presque totalement oubliées » (*ibid.* : 240), il rappelle tout ce que l'expérience et sa notoriété doivent au contexte d'après-guerre, à l'accueil bienveillant fait à cette « grande fable épistémologique », qui produit des résultats rustiques et spectaculaires et aux usages intéressés de cette « vénérable institution » par les psychologues sociaux qui la constituent en fondation de leur discipline. On songe alors au chantier pour inventer une histoire sociale des idées ou, dans les termes de l'historien Olivier Christin (2003 : 73), pour « passer d'une histoire des idées toujours prompte à croire que celles-ci s'imposent d'elles-mêmes, comme par une force immanente, surtout lorsqu'elles sont justes, à une histoire sociale des formes symboliques ».

Restituer la force des dispositifs

Les contributions d'Hervé Glevarac (2011) et de François Jost (2011) peuvent être rapprochées autour d'un argument critique et d'une attention précise aux dispositifs. L'une et l'autre pointent, sinon la tromperie délibérée, du moins la *fausseté* d'une émission qui met en scène ce qu'elle dénonce. Hervé Glevarac critique la « fallace » d'une émission « perverse », qui « a permis à France Télévisions de diffuser le jeu-limite, *La Zone Xtrême*, sous le label du film documentaire *Le jeu de la mort* » (Glevarac, 2011 : 269). François Jost (2011 : 265), quant à lui, voit dans ce programme un nouvel exemple de « prétention télévisuelle » qui « donne à voir d'un côté ce qu'elle condamne de l'autre [et] est une tartufferie destinée à faire de l'audience tout en se donnant bonne conscience ». La singularité de ces interventions réside

dans le type de dispositif que chacun analyse. Hervé Glevarec (2011 : 270) s'attache au « dispositif » ludique, en forme de « jeu à tester », dont il démontre de façon convaincante le rôle central dans la production d'autorité et de soumission et la non-spécificité télévisuelle. Ce dispositif ludique, qui pourrait être installé n'importe où (au CNRS ou à l'Université), n'est « en rien intrinsèquement télévisuel », et donc l'expérience ne dit rien du « pouvoir » de la télévision mais dit l'autorité du dispositif. Dès lors, l'étude détaillée de divers éléments de ce dispositif prend tout son sens. Ainsi rejoignons-nous Hervé Glevarec qui manifeste sa curiosité sociologique à l'endroit des candidats-questionneurs : comme lui, nous pensons qu'une analyse sérieuse du programme exigerait d'en savoir plus quant à la constitution de l'échantillon et la procédure de sélection et recrutement. Comme lui, nous faisons l'hypothèse peu risquée que les 2 500 personnes, sur 13 000 contactées, qui ont répondu favorablement à l'invitation du producteur, « y trouvent tout simplement plus d'intérêt et de sens que d'autres » et se distinguent de celles qui n'ont pas répondu. Et, on peut aller jusqu'à supposer que les 80 individus qui ont été finalement, par tris successifs, sélectionnés parmi 2 500, sont sur-sélectionnés et présentent des propriétés particulières, dont un rapport singulier à la télévision. L'intérêt d'Hervé Glevarec pour la notion et la réalité du dispositif lui permet un regard décalé sur le fonctionnement de l'institution télévisuelle. À l'instar d'un Michael Schudson (2003), pour qui le pouvoir de la télévision réside moins dans ses effets directs sur la masse que dans la croyance des décideurs en ces mêmes effets directs, il repère le pouvoir de la télévision « davantage dans le commentaire hégémonique du *Jeu de la Mort* sur les effets de la télévision que dans les résultats de l'expérience » (*ibid.* : 269).

L'originalité de la contribution de François Jost (2011 : 251) réside dans son engagement critique avant la diffusion de l'émission et dans son attention, moins à l'énoncé qu'à la diffusion, programmation et réception de l'émission, caractérisées par « un malentendu profond sur son sens et sur la façon de la regarder ». Ainsi le chercheur ironise-t-il sur l'échec cuisant de l'émission en termes d'audience et ne constate, après la diffusion, « aucune prise de conscience massive qui aurait poussé une large frange du public à abandonner son passe-temps favori » (*ibid.* : 250). L'analyse qu'il propose des « mondes de la télévision », des genres télévisuels (jeu ou fiction par exemple), se révèle particulièrement pertinente s'agissant d'une émission qui joue sur la confusion des registres – scientifique et spectaculaire –, et des niveaux d'analyse – de la télé-réalité à la télévision. Distinguer les genres télévisuels le conduit à interroger le statut et les implications du genre ludique qui est retenu pour transposer l'expérience de Stanley Milgram à la télévision. Recrutés pour tester un « nouveau jeu télévisé pour France Télévisions », encadrés par une animatrice, sur un « plateau clinquant, avec lumières, musique, public criant “la for-tune” ou “châ-ti-ment” » (et informé du « trucage »), les candidats questionneurs sont fondés à croire à un jeu et à adopter les modes de croyance et de comportements appropriés au jeu. Or, précisément, ceux des candidats qui justifient leur obéissance par leur certitude qu'il s'agit d'un jeu sont renvoyés, par les expérimentateurs, au statut de victimes de la télévision et de son autorité : « Ils torturent leurs semblables en se disant que c'est pour jouer mais surtout pour bien jouer le rôle que la télévision attend d'eux – tout

en sachant que c'est peut-être réel » (Nick, Eltchaninoff, in : Jost, 2011 : 259). Les producteurs manient de façon récurrente l'injonction contradictoire – « on joue mais c'est pour de vrai » –, et prêtent aux candidats une croyance univoque en la réalité de la situation et de leur activité de tortionnaire. C'est tout l'intérêt de cette approche de François Jost en termes de *genre* que de permettre de penser la question de la croyance et, notamment, en suivant les suggestions de Paul Veyne (1988, 1992), la pluralité et l'équivocité des modes de croyance : on se donne alors les moyens et l'inconfort de penser des phénomènes subtils et complexes : croire un peu, croire sans croire, suspendre sa croyance, être disposé à croire, agir sans croire, agir puis croire... Rien n'indique que les candidats qui se sont prêtés au *Jeu de la mort* ont tous abdiqué cette complexité pour se conformer à l'injonction de croire puis de faire des producteurs.

Penser le poids des croyances

La contribution de Philippe Breton (2011) est celle qui, avec une réflexion sur le rôle des croyances, entraîne le lecteur au plus loin de l'univers de la télévision. C'est à partir des débats (notamment entre historiens) sur les motivations des exécuteurs dans le cas des crimes de masse, et de ses propres travaux sur les « refusants », qu'il interroge non pas l'émission elle-même, mais l'expérience de Stanley Milgram et ses interprétations. Ce faisant, il ouvre plusieurs perspectives de recherche qui rejoignent des « chantiers » en cours en histoire ou en sociologie : une histoire sociale des idées précédemment mentionnée, ou la controverse historiographique sur les explications des violences de guerre, ou encore le débat sur la résistance au processus de civilisation des mœurs.

L'auteur récuse le concept central d'« état agentique », conçu « comme une espèce de transe hypnotique ». À cette explication qui aboutit à diluer la responsabilité des sujets, il substitue des individus animés par une conception « vindicative » de l'éducation et à qui l'on demande non pas de « torturer », mais d'exécuter un acte pédagogique voire éducatif et donc de « punir » un autre cobaye à l'intérieur d'un dispositif d'apprentissage. Le cobaye reste ici un « sujet libre qui agit en conscience et qui est soutenu de l'intérieur par des conceptions pédagogiques et éducatives intériorisées avec lesquelles il est en accord » (*ibid.* : 244). Les « refusants » quant à eux, le plus souvent ignorés, sont moins mus par des considérations humanistes sur le fait d'infliger des souffrances à autrui que par une conception, minoritaire et non vindicative, de l'éducation. Philippe Breton transpose la réflexion aux situations de violence de masse exercée par des « hommes ordinaires » et interroge, dans le sillage du débat entre Christopher Browning (1996) et Daniel Goldhagen (1996), le lien entre croyances et conduites. Il récuse l'explication de Stanley Milgram par l'autorité et celle de Daniel Goldhagen par l'intériorisation d'« un antisémitisme profond et meurtrier » (Breton, 2011 : 247). Il s'attache quant à lui à une explication par la « problématique de la vengeance, trait culturel central de l'ethos nazi » (*ibid.* : 247) et définit l'autorité comme « plutôt une autorité organisatrice que

dominatrice » (*ibid.*). Faute d'espace pour discuter l'analyse (et ses implications méthodologiques : comment étudier les motivations), on renverra au stimulant article de Nicolas Mariot (« Faut-il être motivé pour tuer ? », 2003) et, notamment, à ses propositions pour une sociologie de la violence qui éviterait de voir dans les pratiques le résultat d'une surdétermination idéologique. L'auteur, qui récuse les explications monocausales et la conception de représentations « partagées et naturellement agissantes », suggère des pistes d'enquêtes sur le travail de mobilisation des institutions, les contextes, les engagements et conformismes de groupe, sur les socialisations antérieures des acteurs, sur les conditions de routinisation de la violence, qui font penser la pluralité des logiques de la violence.

C'est aussi le processus de civilisation des mœurs qui est abordé par Philippe Breton. En envisageant la transposition contemporaine de l'expérience des années 60, il fait l'hypothèse de la « persistance du vindicatif dans notre société au cœur même des croyances éducatives », et y voit « un bastion de résistance au processus de civilisation des mœurs » (*ibid.* : 246). Pour esquisser un nouveau débat et pour penser ces bastions de résistance ou ces « poches » de violence, on pourrait mobiliser d'autres travaux qui questionnent la violence de masse au prisme de la modernité et de sa rationalité organisationnelle. Ainsi le travail de Zygmunt Baumann dans *Modernity and the Holocaust* (1989) permet-il de surmonter l'opposition entre modernité et violence de masse pour, à l'inverse, voir dans la rationalisation du travail, dans la division des tâches, dans le degré élevé de coordination et d'organisation, dans la bureaucratie des chiffres, etc., un ensemble de conditions propres à faciliter, sans panique, sans refus, l'exécution des tâches les plus repoussantes. Pour appréhender ce qui se présente comme de l'obéissance, peut-être gagnerait-on à articuler le poids des croyances aux dispositifs propres, à les actualiser et à prendre au sérieux ce que Philippe Breton qualifie de « autorité organisatrice ».

« Les deux nobles cousins »

La contribution d'Alain Bovet et Cédric Terzi appelle une réponse plus vive à ce que nous percevons comme une vision manichéenne. Celle-ci s'illustre dans la rusticité du dualisme qui oppose un pragmatisme paré de toutes les vertus – y compris dans la version appauvrie que les auteurs en offrent –, à une sociologie critique, étanche aux faits et objections, concevant les humains comme des automates de la structure. Elle opère aussi une imbrication du politique et du scientifique qui nous semble propice aux disqualifications un peu démagogiques. Ainsi ne serions-nous pas contre des sévices par chocs électriques, à la simple condition qu'ils soient expliqués sociologiquement. La discussion glisse de cette manière du terrain de la performance explicative (une analyse rend-elle intelligibles des causalités, des rapports vécus aux faits ?) vers l'appréciation de la valeur morale des auteurs. Les rôles sont tôt distribués entre les « humanistes »,

à jour de cotisations à l'« assurance belles-âmes » qu'évoquait Bernard Frank, et les « sociologues critiques » insensibles à la souffrance, aveuglés par leur prétention scientifique. Cette robuste simplicité ne laisse pas de surprendre de la part de porte-parole d'un paradigme qui revendique, souvent à juste titre, une sensibilité – *via* le lexique des « grammaires », « cités », « justifications » – à la pluralité des logiques sociales.

Sans doute parce que nous avons produit quelques travaux sur les questions de réception, de *pouvoir* des médias, nous avons été invités par Béatrice Fleury et Jacques Walter à réagir à un programme qui revendiquait de dévoiler la toute-puissance du média télévision. En prenant au sérieux le protocole scientifique mais aussi la mise en scène retentissante, notre angle d'analyse vise à interroger la pertinence de la démonstration et le résultat central, selon ses promoteurs, qui accrédite l'idée d'un pouvoir considérable de la télévision. Notre démarche pourrait se condenser en quelques questions : qu'est-ce que cette « science » qui prend la parole *via* ce jeu singulier ? L'expérience établit-elle une prodigieuse puissance de la télévision ? Si non, des chercheurs peuvent-ils, sans contradiction, présenter au public des billevesées comme l'expression du savoir majuscule ? En résumé, nous voulions démonter une imposture : donner un jeu télévisé comme révélateur du « pouvoir de la télévision » quand il ne l'était que du pouvoir d'un dispositif d'inhibition des capacités de résistance, radicalement distinct de ce que peut être la situation consistant à regarder une émission de télévision chez soi. Notre critique portait sur ce paralogisme interprétatif. Elle montrait aussi que celui-ci était *équipé* par des théories, telle celle de Gustave Le Bon (1895), à la fois scientifiquement réfutées et plus révélatrices d'un mépris des foules et du populaire qu'éclairantes sur les comportements collectifs. Nous avons alors, en effet, accordé une attention privilégiée aux promoteurs de l'émission, à leurs discours, sans pour autant négliger le dispositif du faux jeu télévisé. Corrélativement, nous n'avons pas donné le même développement aux propos et pratiques des *candidats naïfs*, ou de l'animatrice, ou du public présent dans le studio ; nous avons rarement *zoomé* sur des détails des interactions, sur des cas individuels de participants. Pour relativiser le coût de ce parti pris, rappelons que les responsables de la rubrique (Fleury, Walter, 2011) donnaient, dans un texte introductif consistant, une évocation de la genèse et du fil de l'émission. Le programme, jusque dans ce qu'Alain Bovet et Cédric Terzi définissent comme « la violence de l'expérience », ne repose pas non plus sur des mécanismes d'une subtilité telle qu'il soit besoin d'exégètes pour les décrypter. Le cas des internautes dont François Jost sollicite le témoignage montre qu'une part du public déjoue vite les mises en scène : « Je ne sais pas à qui s'adresse ce genre de programme faux-cul, mais en tout cas pas à moi » (*in* : Jost, 2011 : 265). Et ce même article montre à juste titre que les journalistes – dont nous avons, avec trop peu de nuances, souligné le zèle à faire chorale dans la bande annonce du film d'horreur – ne sont pas tous dépourvus de regard critique quant au côté *grandguignolesque* du programme. De même Hervé Glevarec (2011 : 271) signale, non sans humour, que « par lassitude intellectuelle

et désespoir scientifique », il a laissé de côté l'analyse du montage et des plans, tout ce qui relève des habituels « dispositifs audiovisuels de captation adressés aux téléspectateurs ». Nous serions donc les seuls, aveuglés par une *hubris* de scientificité, à avoir négligé le dispositif !

Retenons plutôt de la critique ce qu'elle a de pertinent. Notre problématique a-t-elle déterminé un ton et une logique argumentative qui seraient ceux « de la recension critique d'une œuvre scientifique » (Bovert, Terzi, 2012 : 229) ? Si l'on admet la logique bachelardienne qui veut que le point de vue crée l'objet, notre façon d'aborder l'émission a pu en intellectualiser la lecture et concentrer la discussion sur un débat épistémologique. À l'inverse, une approche plus centrée sur le détail des relations entre recruteurs, participants, animateurs, chauffeurs de salle, pouvait donner accès à une intelligence plus fine des manières dont les participants étaient piégés, ou savaient ruser, résister ou se révolter. S'il ne s'agissait que de ce niveau très général de discussion, l'observation d'Alain Bovet et Cédric Terzi serait féconde pour suggérer que des approches différentes rendent sensible à des dimensions différentes du fait social. Mais nous sommes bien davantage dans une dogmatique assez vaine.

La critique au faciès

La conception de la discussion scientifique d'Alain Bovet et Cédric Terzi n'est pas sans lien avec les techniques de vérification d'identité dites du contrôle au faciès. Il suffit d'assigner des auteurs à une identité scientifique, ici celle – stigmatisante sous leur plume – de sociologues « critiques » pour disqualifier *a priori* leurs travaux. Le sociologue critique dont ils épinglent la « prétention à la scientificité » (*ibid.*) est un donneur de leçons. Il/elle aime à rappeler aux acteurs ordinaires combien ils sont englués dans les prénotions et ont besoin de ses lumières. Elle/il ne perd jamais son temps à observer l'expérience pratique des agents sociaux puisque ceux-ci ne sont que les automates de la structure sociale. Le corpus de la « sociologie critique » n'a jamais soupçonné chez les humains, réflexivité ou autonomie. On doit donc trouver dans notre texte tous les travers que notre labellisation promet. Nous reviendrons sur le fait que notre texte initial exprime largement l'inverse des reproches qui lui sont imputés. Mais comment ne pas relever que ces oppositions binaires sont simplistes et puérides. Tout sociologue sérieux essaie d'enseigner à ses auditoires, dès la première année, qu'il n'y a pas à choisir entre *expliquer* et *comprendre* et qu'un métier de sociologue maîtrisé consiste à conjuguer les deux ; la réactivation de ces oppositions pour mauvais manuels, spécialement lorsqu'on s'est efforcé soi-même d'éviter tout unilatéralisme³, engendre une certaine lassitude. Le ressassement de ces vieux schèmes binaires est d'autant plus affligeant que, tant chez les

³ Les lecteurs en jugeront en se reportant par exemple à A. Collovald, É. Neveu (2004) ou à Br. Le Grignou (2003).

sociologues labellisés « critiques » (Bernard Pudal, Annie Collovald, Dominique Marchetti, pour en citer quelques-uns) que parmi ceux qui se réclament des « pragmatismes » (Luc Boltanski, Laurent Thévenot, Cyril Lemieux, par exemple), on perçoit, malgré des divergences persistantes, le souci croissant et partagé de penser ensemble les déterminations objectives et les rapports subjectifs dans l'action. Un tel effort pour transcender les clivages est visible dans le recueil sur le journalisme coordonné par Cyril Lemieux (2010) ; il s'observe aussi du côté « critique », dans le « Retour sur la condition ouvrière » de Stéphane Beaud et Michel Pialoux (2012) et, *horresco referens*, dans l'œuvre de Pierre Bourdieu, du *Sens pratique* (1982) aux *Méditations pascaliennes* (1997). Alain Bovet et Cédric Terzi conduisent, 30 ans en arrière, aux procès d'intentions et dénonciations sectaires qui avaient accompagné le divorce intellectuel entre Luc Boltanski et le laboratoire de Pierre Bourdieu.

Les charmes très discrets d'un pragmatisme pauvre

Dans le monde binaire d'Alain Bovet et Cédric Terzi, au dogmatisme surplombant des « critiques » s'opposent la sensibilité du pragmatisme aux expériences des acteurs, sa capacité à en faire sens. Sans nul doute, une approche qui suit, pas à pas, les candidats et l'ensemble des protagonistes, en observant finement leurs relations, peut produire une intelligibilité qui valorise la dimension subjective de l'expérience, sa manière de faire sens, qui peut être perçue comme un guet-apens, un traumatisme humiliant, un moment grandguignolesque. Mais, pas plus que nous, les deux chercheurs n'ont mené cette enquête, en retrouvant des participants ou en collectant des matériaux inédits. Leur proximité aux acteurs est donc un programme sans grandes conséquences, une posture. L'attention qu'ils prêtent à la détresse de Nerline, au traumatisme qu'elle a subi et que semblent sous-estimer les organisateurs, est juste. Mais rien n'indique que ce cas soit l'expression généralisable d'une « nature humaine », comme le montrent d'autres réactions *ex post* (Kerviel, 2011). Notre approche « critique », accusée d'antihumanisme, tente de se garder d'une vision misérabiliste et homogène des « candidats naïfs ». Pour cela, elle suggère des questions concrètes : les candidats sont-ils hommes ou femmes ? Ont-ils vécu des expériences qui peuvent stimuler ou inhiber leur capacité à résister ? Peut-on corrélérer certaines de leurs caractéristiques à des façons de traverser l'épreuve – pour emprunter un terme du lexique pragmatique – du *Jeu de la mort*, non pour les réduire *a priori* à des propriétés sociales (« Ce n'est qu'un... ») qui commanderaient mécaniquement des comportements, mais pour être attentifs à ce qui individualise les candidats et peut éclairer leurs perceptions, croyances et comportements. Noter qu'une des rares candidates qui refuse de poursuivre et sur laquelle nous avons quelques données biographiques, vient de Roumanie et évoque, d'entrée, le traumatisme d'une vie sous un régime totalitaire, ne nous semble pas une odieuse réduction sociologique.

Alain Bovet et Cédric Terzi (2012 : 227) insistent sur la malignité des promoteurs du jeu. Ils présentent comme une découverte génératrice d'« étonnement », et les ayant « *interloqués* » (*ibid.* : 228), le fait qu'un programme qui se veut critique des *reality-shows* en emploie et en accentue les méthodes et démarches. Or, il se trouve que c'est là une démarche revendiquée par les promoteurs de l'émission. N'eut-il pas été plus fécond, plutôt que de répéter ce que s'égosillent à dire les acteurs, de se demander plus précisément qui sont ces promoteurs ? Ce qui les distingue de chercheurs qui avaient, à l'inverse, refusé de s'associer à cette émission ? D'ailleurs, l'équipe du *Jeu de la mort* forme-t-elle un bloc monolithique ? Dominique Oberlé, par exemple, a exprimé publiquement son malaise de devoir payer une « très belle opportunité » de « faire connaître leur discipline au grand public », d'effets télévisuels de spectacularisation et de dépossession ? Et que dire des conceptions morales ou visées qui sous-tendaient le programme ? Les deux auteurs pragmatiques esquissent bien (*ibid.* : 227) l'hypothèse que la visée « civique » des promoteurs du programme, à fins d'édification du public, puisse, pour eux, justifier le rapport manipulateur qu'ils nouent aux candidats dans l'espace (« industriel » ou « commercial ») du studio. Cette piste mériterait peut-être plus de cinq lignes pour amener à des conclusions argumentées. Elle nécessiterait, si l'on veut éviter l'effet *cataplasme de moraline*, de mobiliser des concepts et des auteurs. Renvoyé de façon peu valorisante à la « tradition », Émile Durkheim (1903) pourrait avoir sa place ici, tout comme le legs de la philosophie morale (Tronto, 1994), dont nos contradicteurs sont peut-être plus proches, qui tiennent à afficher leur distance aux « sciences sociales », aveugles, forcément aveugles... Mais une autre propriété remarquable de leur contribution est l'absence à peu près totale de tout appui théorique, de quelque nature qu'il soit. Serait-il déplacé d'y voir un lien avec son flou sur ce qui est tout de même l'enjeu de ce débat depuis deux numéros : le pouvoir de la télévision ? Leurs formulations ne permettent pas toujours de bien faire le tri entre des énoncés qui leur sont imputables et ceux qui résument l'argumentaire des promoteurs du *Jeu de la mort* : « L'ampleur de l'emprise de la télévision est ainsi établie » (*ibid.* : 219) ; ou « Preuve est ainsi faite que c'est le seul dispositif télévisuel – incarné par l'animatrice et ses injonctions – qui provoque le comportement des candidats » (*ibid.* : 220)... « La responsabilité de la télévision et l'emprise qu'elle exerce sans discrimination sur tous ceux qui s'aventurent dans ses dispositifs, et donc en particulier sur le téléspectateur ». En fin de texte, on peut lire : « Elle [l'expérience] montre surtout que la télévision est désormais investie d'une autorité telle que ses représentants peuvent conduire quiconque à torturer un innocent jusqu'à la mort » (*ibid.* : 228). L'énoncé est doublement problématique. Il néglige les participants qui refusent le jeu et confond un enregistrement public, dans un studio, dans ce dispositif très singulier, avec une expérience de téléspectateur regardant à domicile *The Shield* ou *Plus belle la vie*. La formule citée donne-t-elle le point de vue des auteurs ? Si tel n'est pas le cas, que leur inspire leur cheminement pragmatique aux côtés des participants quant au pouvoir de la télévision ?

Critiques... donc antihumanistes

D'autres contributeurs au débat font la remarque selon laquelle nous sommes trop « charitables » (Glevarec, 2011), pas assez explicitement critiques sur la violence du *Jeu de la mort*. Indéniablement, même s'il utilise le mot « tortionnaire », notre texte est sobre, peut-être trop, dans la dénonciation de la manipulation dont est porteur le protocole du jeu, dans la considération du malaise de se voir identifié par ses voisins comme le « sadique qui envoyait du 460 volts » (Kerviel, 2011), voire des traumatismes psychiques de certains participants. Sans revendiquer une posture spinoziste – « ne pas rire, ne pas pleurer, ne pas louer, ne pas blâmer, mais comprendre » –, nous avons effectivement le désir de comprendre avant de juger et sommes réticents à ce que Claude Grignon (1976) nommait – à propos des nouveaux philosophes – la « rhétorique du tremendum », le *pathos* saint-sulpicien. Faute d'une enquête sur les réactions des participants et leurs possibles traumatismes, nous ne nous reconnaissons aucune légitimité à intervenir comme leur porte-parole. Sans doute aussi l'expérience ordinaire du monde universitaire peut-elle nous suggérer que les bons sentiments ne font ni bonne science ni bonne pratique. Pour le dire simplement : aucun de nous deux n'accepterait d'entrer dans des modalités d'enquête qui supposent une manipulation aussi brutale des personnes sollicitées. Faut-il pour autant conclure à l'infamie morale des promoteurs de l'émission ? Nous nous y refusons aussi, dans l'ignorance des suites du jeu, notamment sur ceux ou celles que l'émission aurait blessés.

Un débat sur la manipulation, la violence symbolique propre au programme nous semble donc légitime. Mais là encore la critique d'Alain Bovet et Cédric Terzi fait fausse route. Sollicitant le vieux *topos* « science sans conscience », nos contradicteurs ne nous reprochent rien de moins que d'acquiescer à tout ce qui peut être contestable ou inacceptable moralement dans le programme, notre seule objection tenant au fait qu'il aurait fallu sociologiser les cobayes humains et non simplement les psychologiser⁴. Outre qu'on a peine à croire que pareil propos illustre le meilleur de l'éthique du débat intellectuel, il manifeste une série d'incompréhensions de nos analyses.

Précisons d'abord que nous ne nous plaçons pas dans la logique d'une guerre des disciplines. Notre critique de la psychologie sociale porte moins sur la discipline elle-même que sur l'usage grotesque et régressif qui en est fait, symbolisé par le

⁴ On est pas loin du *topos*, cher aux plus dinosauriens des philosophes politiques, où L. Strauss soutient qu'un sociologue objectivant à la M. Weber, entrant dans un camp de concentration, ne pourrait même pas accéder au jugement moral élémentaire qui est de les décrire comme cruels. Le propos confond une posture d'analyse (la neutralité axiologique) avec le refoulement de toute disposition morale. Il met au cœur d'un *habitus* de sociologue l'indifférence aux raisons et vécus d'autrui quand cet *habitus* requiert à l'inverse une capacité éminente d'empathie, une capacité à penser comme problématique ce qui est considéré comme allant de soi et réciproquement (Brubaker, 1993). Cette critique exclut aussi par avance le fait que chercher à comprendre les causes objectives et significations subjectives associées à des faits qui suscitent largement dégoût ou aversion (violences, racisme, génocides...) puisse aider à les combattre.

recours aux idées de Gustave Le Bon. Nous ne nous retrouvons pas davantage dans la formule nous amalgamant aux promoteurs de l'émission : « La pédagogie militante qui anime les deux démarches. Téspectateur ou lecteur, le destinataire est envisagé comme entretenant des illusions sur la nature et la portée de l'autorité de la télévision » (*ibid.* : 230). Il suffit de relire, peut-être de lire, notre article initial en retirant les lunettes du dogmatisme pour voir que si pédagogie militante il y a, elle consiste à contester des « illusions » savantes – celle de psychosociologues, de Christophe Nick – et non celles du téspectateur ou du lecteur ordinaire. Ce que nous pointons s'apparente largement au fameux « effet troisième personne », c'est-à-dire l'identification d'un pouvoir de la télévision dont les exégètes – y compris des sociologues pragmatiques – discernent les effets sur autrui, sur les « naïfs », mais dont rien ne suggère qu'il les affecte, eux. De larges développements de notre article initial, aux titres peu équivoques (« Et pourtant ils résistent »), insistent à l'inverse sur la manière dont des travaux de sociologues et d'historiens éclairent la capacité des agents sociaux à résister, à ruser, à ne pas être les jouets des dispositifs et rapports de force pensés pour les contraindre. C'est donc encore un contresens que comporte, dès le résumé inaugural du papier, la référence à notre usage de la sociologie « pour dénoncer la naïveté de la psychologie sociale qui ignore les mécanismes sociaux propres à expliquer les rapports de domination » (*ibid.* : 215). Il fallait certes que le mot « domination » apparaisse puisqu'il fait partie des marqueurs sémantiques constitués par ses adversaires contre la sociologie associée à Pierre Bourdieu. Mais il se trouve que l'essentiel de notre article, quand il traite de rapports de pouvoir, est centré sur une problématique des résistances, des refus : l'exact inverse d'un monde social régi par une domination⁵ qui va de soi.

Conclusion

Terminons par ce qui se voudrait sans doute le plus désagréable : notre communion présumée, aux côtés du professeur Jean-Léon Beauvois, dans « la vision du caractère fallacieux de la liberté humaine » (*ibid.* : 230), dans la perception des capacités de compréhension des humains comme un pénible « obstacle épistémologique » (*ibid.*). Nous ne nous donnerons pas le ridicule de répondre, dans ce registre de dissertation de classe terminale, à des questions comme « Pourquoi le mal ? » (*ibid.* : 227), ou à des propos nobles et éthérés sur la « liberté humaine », les « êtres » ou encore la « nature humaine ». Nous pensons que la « liberté humaine » est une question empirique et non métaphysique et qu'en fonction de données tant macrosociales (les régimes politiques, les degrés d'inégalités entre groupes dans une société), qu'individuelles, les valences et potentiels de « liberté » des humains sont infiniment variables. Nous pensons aussi qu'une science sociale intelligente doit explorer comment

⁵ Domination est un mot que nous utilisons une fois dans un texte de 70 000 signes.

le social s'inscrit dans les individualités (d'où l'intérêt de notions comme *habitus* ou *illusio*, *champ* ou *configuration*, mais aussi *grammaire*, si l'on questionne ses conditions sociales d'institutionnalisation), comment s'engendrent des disparités des ressources matérielles, cognitives, culturelles qui permettent aux agents sociaux de développer une variété plus ou moins grande, plus ou moins efficace de stratégies selon les espace-temps. Des passages conséquents de notre article (Le Grignou, Neveu, 2011 : 223-224, 231-234) sont dédiés à expliciter comment peuvent se bâtir des dispositifs destinés à inhiber les capacités critiques et réflexives et comment – de façon inégale – des êtres humains parviennent cependant, jusque dans les conditions les plus oppressives, à développer des pratiques de résistance et de refus. Tout cela laisse ouvert un vaste espace de discussion sur le comment et le pourquoi, mais tout lecteur appartenant à la communauté linguistique francophone devrait raisonnablement déduire de notre article que nous pensons que les humains ont une capacité réflexive, un rapport actif à l'expérience, savent développer des comportements de résistance. Mais peut-on le faire entendre aux hérauts d'une version dogmatique du pragmatisme, qui revendiquent, outre l'exclusivité du bien penser, ce qui ressemble fort à un « monopole du cœur » ?

Références

- Bauman Z., 1989, *Modernity and the Holocaust*, New York, Cornell University Press.
- Beaud S., Pialoux M., 2012, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Éd. La Découverte.
- Beauvois J.-L., Courbet D., Oberlé D., 2012, « The prescriptive power of the television host. A transposition of Milgram's obedience paradigm to the context of TV game show », *Revue européenne de psychologie appliquée*, 3, 62, pp. 111-119.
- Bourdieu P., 1982, *Le Sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1997, *Méditations Pascaliennes*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Bovet A., Terzi C., 2012, « La télévision, la critique et les sciences sociales », *Questions de communication*, 21, 2012, pp. 215-231.
- Breton Ph., « L'"état agentique" existe-t-il vraiment ? », *Questions de communication*, 20, pp. 239-248.
- Browning Ch., 1996, *Des hommes ordinaires*, trad. de l'anglais par É. Barnavie, Paris, UGE.
- Brubaker R., 1993, « Social Theory as Habitus », pp. 212-234, in : Calhoun C., Postone M., Lipuma E., dirs., *Bourdieu : Critical Perspectives*, Chicago, University of Chicago Press.
- Christin O., 2003, *Les yeux pour le croire. Les Dix Commandements en images*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Collovald A., Neveu É., 2005, *Lire le Noir. Enquête auprès des lecteurs de récits policiers*, Paris, Éd. La Bibliothèque publique d'information.
- Durkheim É., 1903, *L'éducation morale*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.

- Fabbri P., Latour Br., 1977, « La Rhétorique de la science », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 13, pp. 81-95.
- Fleury B., Walter J., 2011, « "Le jeu de la Mort" : des liaisons dangereuses ? », *Questions de communication*, 20, pp. 199-214.
- Glevarec H., 2011, « Le Jeu de la mort comme fallace. Pouvoir de la télévision ou autorité d'un dispositif ? », *Questions de communication*, 20, pp. 267-276.
- Goldhagen D., 1996, *Les bourreaux volontaires de Hitler*, trad. de l'américain par P. Martin, Paris, Éd. Le Seuil, 1997.
- Grignon C., 1976, « Tristes Topiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2 (1), pp. 32-42.
- Jost Fr., 2011, « Jeu de la mort ou jeu avec le feu ? Les leçons d'une prétérition télévisuelle », *Questions de communication*, 20, pp. 249-266.
- Kerviel S., 2011, « Mal vus à la télé », *Le Monde*, 11-12 avr., p. 12.
- Le Bon G., 1895, *Psychologie des foules*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.
- Le Grignou Br., 2003, *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*, Paris, Éd. Economica.
- Le Grignou Br., Neveu É., 2011, « Beaucoup de bruit pour (presque) rien ? », *Questions de communication*, 20, pp. 215-237.
- Lemieux C., dir., 2010, *La subjectivité journalistique*, Paris, Éd. La Maison des sciences de l'homme.
- Mariot N., 2003, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, 53, pp. 154-177.
- Schudson M., 2003, *The Sociology of News*, New York, W.W. Norton and Company.
- Séguir C., 2012, « "Le Jeu de la mort" : une analyse limitée de l'influence télévisuelle », *Questions de communication*, 21, pp. 233-246.
- Tronto J., 1994, *Moral Boundaries, A Political Argument for an Ethic of Care*, London, Routledge.
- Veyne P., 1988, « Conduites sans croyance et œuvres d'art sans spectateurs », *Diogenes*, 143, pp. 3-22.
- 1992, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Éd. Le Seuil.

